

Homélie pour le 28^{ème} dimanche du Temps ordinaire

Dans notre vie, nous pouvons nous demander parfois quelle est la part qui vient de notre éducation et celle du Saint-Esprit. Nous avons connu beaucoup de changements au cours de notre existence. Ce que nous sommes, nous le devons à plusieurs influences. Comme les autres hommes, le chrétien doit infiniment à ses parents, à ses études et aux différentes activités dans lesquelles il s'est engagé et déployé.

Cependant par le baptême et les autres sacrements, Dieu cherche aussi à transformer l'homme. La présence divine ne peut en effet être sans influence en lui, mais à travers quel signe la discerner ? Qu'est-ce que, dans notre comportement, nous pouvons attribuer à Dieu ou, plus précisément, à Dieu SEUL ?

L'homme de l'Évangile s'avance vers Jésus avec sa belle éducation : « J'ai observé tous ces commandements depuis ma jeunesse ». Nous pouvons reconnaître en lui cette vertu que Jésus avait aussi remarquée chez Nathanaël : un authentique fils d'Israël, un homme qui ne sait pas mentir. Certainement l'éducation reçue a mis cet homme sur un beau et vrai chemin, un chemin qui lui a donné le goût du bien et la force de l'accomplir, un chemin qui a initié ce cercle vertueux qui a permis de dégager ce saint désir : « Que dois-je faire pour avoir la vie éternelle ? » Rarement, un tel désir s'exprime avec autant de sincérité et de spontanéité au point que Jésus pose son regard sur lui et se met à l'aimer.

Pourtant, quelque chose lui manque : une seule, aux dires de Jésus ; une chose qui ne peut venir de son éducation. Qu'est cette chose ? sinon se mettre à obéir à la loi nouvelle, c'est-à-dire l'Esprit Saint lui-même ; et, par conséquent, à se dégager de cette secrète idolâtrie qu'est la cupidité, de cet amour de l'argent qui est, pour saint Paul, à la racine de tous les maux. Car l'homme est possédé par les biens qu'il possède surtout si ceux-ci sont considérables.

Reconnaissons-le, il y a dans la proposition de Jésus à l'homme riche (vivre sous la motion de l'Esprit), quelque chose d'exaltant. Je veux dire la promesse de la plus grande des libertés, celle qui consiste à n'être plus à soi, mais au Seigneur. Saint Paul, dans sa lettre aux Romains, dépeint ainsi le style de l'homme spirituel : « Aucun de nous ne vit pour soi-même, et aucun ne meurt pour soi-même : si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur ; si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur. Dans notre vie, comme dans notre mort, nous appartenons au Seigneur. » Et ailleurs, il ajoute : « là où est l'Esprit du Seigneur ; là est la liberté ».

Mais être au Seigneur – se mettre sous la loi de son Esprit – implique un choix qui comporte un renoncement : perdre quelque chose, ce que le passage d'aujourd'hui met en évidence. Dans l'histoire de l'Église, il y a eu des hommes qui ont pris cet appel de Jésus au pied de la lettre. Il fallait que certains le fassent ! Pensons tout d'abord à saint Antoine (III^e-IV^e siècle), le père des moines. Il venait d'hériter de ses parents quand, entrant dans une église, il entendit le passage qui vient d'être proclamé. Aussitôt il prit la décision de tout vendre. N'oublions pas saint François, le patron de notre paroisse. En son temps, il était l'icône de l'homme bien né, l'étoile montante de la première bourgeoisie médiévale. Promis à un bel avenir et rempli de talents, il renonça à ses biens, aux succès faciles et épousa Dame Pauvreté. Ni Antoine ni François n'ont songé à ce qu'ils perdaient (il en aurait peut-être éprouvé trop de tristesse), mais ils ont cru en la vérité de la Parole de celui qui les appelait : « Donne aux pauvres ; tu auras un trésor dans le ciel ; viens et suis-moi ». C'est ainsi que l'un et l'autre devinrent libres par rapport au monde.

Enfin, je voudrais terminer en vous disant que l'Évangile n'a pas simplement pour but de faire de nous des citoyens policés : il ne s'adresse pas qu'aux gens bien nés. D'ailleurs le cas de l'homme riche est plutôt rare. L'Évangile évoque plus souvent le contraire : le salut des grands pécheurs : voleurs et publicains, prostituées et possédés... bref, tous ces gens à l'éducation ratée, mais ces mêmes gens sur lesquelles s'est posé le regard de Jésus et qui, n'ayant plus rien à perdre, se sont mis spontanément sous la loi de l'Esprit. Pour eux s'applique cette parole de saint Augustin : « Heureuse faute qui nous a valu pareil rédempteur ! » Mais – et sainte Thérèse de Lisieux l'a bien compris – il n'est pas besoin d'avoir beaucoup péché pour suivre Jésus, pour dépasser l'éducation bourgeoise qui était la sienne et être libre en Christ.